

Examen AIPR - Opérateur		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRE-REQUIS
Réussir le QCM permettant la délivrance de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - Opérateur	Personnels de l'exécutant de travaux chargés de conduire des engins de chantier, plateformes élévatrices, chariots automoteurs ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT.	Aucun mais la formation préparatoire est fortement recommandée afin de réussir l'examen. Il est également conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique.
Nombre de participants : 8 maximum		
CONTENU DE L'ACTION		
Programme		
<p>Le QCM se compose de 30 questions sans question éliminatoire.</p> <p>Chaque question ne comporte qu'une seule bonne réponse.</p> <p>Certaines questions sont prioritaires avec un barème spécifique.</p> <p>La réussite à l'examen est conditionnée par l'obtention d'une note minimale de 36 points sur 60 possibles.</p>		
DUREE MINIMUM	LIEU	EVALUATION DES CONNAISSANCES
1 heure	UCFE Saint-Avoid ou en entreprise	QCM
PEDAGOGIE		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié.</p> <p>La formation théorique se déroulera dans une salle, dans laquelle tous les candidats pourront étudier dans de bonnes conditions (absence de va et vient, calme, tables et chaises en nombre suffisant ...).</p> <p>Les tests sont réalisés sur tablettes en ligne via une plateforme nationale de test.</p> <p>Dans le cas de tests passés en entreprise, une connexion wifi devra être mise à disposition permettant la connexion des tablettes à la plateforme nationale de test.</p>		
Validation Des Acquis		
<p>Une attestation de compétence sera délivrée au salarié en cas de réussite au test d'évaluation des connaissances.</p>		